



CHAMBRES  
DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

24 octobre 2022

## Champerret ou le... Site Fantôme !

Il y a plus d'un an, la **CFDT** alertait sur les conséquences que pourraient entraîner le déménagement de l'ESCP sur Champerret [lire ici](#)

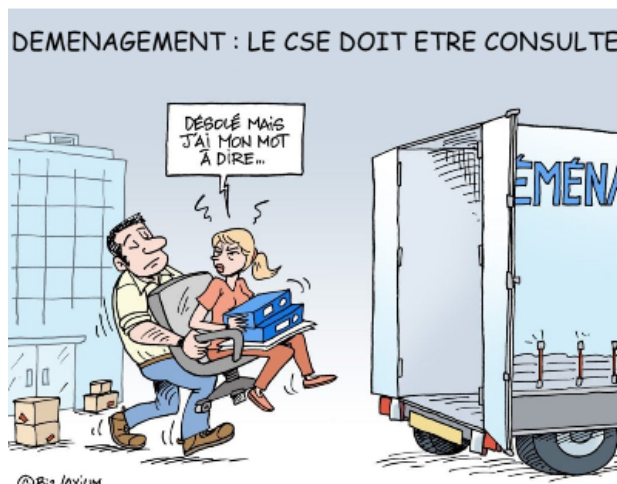
### Nos craintes étaient malheureusement fondées

Si une grande partie des services de l'Établissement Public Administratif et du GIE ont fait place nette à Champerret, l'ESCP qui devait s'y installer à la rentrée pendant la durée des travaux de réhabilitation de ses bâtiments n'est toujours pas sur le site et tarde à s'y installer.

### Résultat : plus de 26 000 m2 quasi déserts

Les dommages collatéraux de cette gestion calamiteuse du déménagement sont inacceptables, à commencer par le personnel de restauration (GIE) dont 7 postes viennent d'être supprimés. Cette situation impacte aussi les services informatiques, les Moyens Généraux, La Fabrique encore sur place...

Sans compter que l'atterrissage sur le nouveau site de Pont Cardinet décidé visiblement pendant les congés d'été n'a pour l'instant fait l'objet d'aucune information du CSE.



### Sujets précis : réponses aléatoires

Tout aussi inacceptables que cette feuille de route incompréhensible d'un déménagement mal piloté : les réponses différentes par les deux directions (UES, ESCP) aux questions posées par la **CFDT**.

### Que ces deux entités qui ne se parlent visiblement pas accordent enfin leurs violons !

La **CFDT** demande la création d'une commission de suivi regroupant les deux directions et des représentants siégeant au CSE de l'UES et d'ESCP.

**La CFDT n'acceptera pas que des collègues soient victimes d'une incapacité de la CCI à organiser les changements qu'elle a elle-même ordonnés.**

**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**